

**DECRET N° 2006-609 DU 17 NOVEMBRE 2006**

Chargeant Madame **Flore GANGBO**,  
Ministre de la Santé de l'intérim de Monsieur  
**Mathurin Coffi NAGO**,  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la  
Formation Professionnelle

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et du décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu le décret n° 2006-600 du 02 novembre 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale, de l'intérim du Président de la République dès le départ de la délégation présidentielle pour la Chine et certains pays asiatiques,

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Du 17 au 23 novembre 2006, Madame **Flore GANGBO**, Ministre de la Santé est chargée de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle pendant l'absence de Monsieur **Mathurin Coffi NAGO**.

**Article 2 :** Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 novembre 2006

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,  
Le Ministre de la Défense Nationale assurant l'intérim,

  
**Issifou KOGUI N'DOURO**

**Ampliations :** PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MDEF 4 MESFP 4 MS 4  
Autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.